



VILLE DE SCOTSTOWN

101, chemin Victoria Ouest
Scotstown (Québec) J0B 3B0

Téléphone: (819) 560-8433 - Télécopieur: (819) 560-8434

Courriel: ville.scotstown@hsfqc.ca

AVIS PUBLIC No. 2023-11

Lors de la séance ordinaire du 4 juillet 2023, la résolution 2023-07-335 a été adopté :

Calendrier des séances ordinaires 2023

Changement de la date de la séance ordinaire du mois d'août

Est par les présentes donné par la soussignée QUE :

Lors de la séance ordinaire du 4 juillet 2023, le conseil municipal a adopté la résolution suivante selon les dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes :

Calendrier des séances ordinaires 2023

Changement de la date de la séance ordinaire du mois d'août (résolution)

Considérant que le conseil municipal veut reporter la séance ordinaire prévue initialement le 1^{er} août 2023 pour respecter des délais fixés de l'adoption d'une résolution municipale et la publication d'un avis public par la MRC pour le dossier des ventes pour taxes ;

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Marjolaine Guillemette, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que la séance du conseil municipal prévue initialement le 1^{er} août est déplacée au mardi 8 août 2023, à 19 h.

Qu'un avis public soit diffusé sur le site web de la ville ainsi que dans le bulletin municipal l'Info-Scotstown.

ADOPTÉE

Donné à Scotstown, ce septième (7^e) jour du mois de juillet deux mille vingt-deux (2023).

Monique Polard,
Directrice générale